



changement de statut etudiant etranger

Par **soniaawsen**, le **02/08/2012 à 12:30**

Bonjour,

Je me permets de vous écrire, car j'ai un souci.

En effet, je suis une étudiante étrangère en stage de fin d'études (master 2).

J'ai passé un entretien d'embauche et mon employeur me propose un CDI ?

Ma question est je peux commencer à travailler sans avoir encore changer mon statut? ou non, car j'ai peur de perdre mon emploi ?

Que vous me conseillez de faire SVP?

Merci bien de me répondre

Par **P.M.**, le **02/08/2012 à 13:26**

Bonjour,

Je vous conseillerais de vous rapprocher d'une structure d'aide aux étrangers...

Par **soniaawsen**, le **02/08/2012 à 13:50**

Pourriez vous m'indiquez quelques adresses des structures d'aide aux étrangers

Par **P.M.**, le **02/08/2012 à 15:04**

En dehors de [ces informatiobs](#), vous en trouverez en tapant dans votre moteur de recherches internet ; "Aide aux étrangers"...